



Plagiat de site internet (e-commerce)

Par **Annoubey**, le **31/01/2011 à 09:55**

Bonjour, Mon entreprise a créé depuis quelques mois son site internet (e-commerce). A cette occasion nous avons créé beaucoup de pages contenant des textes explicatifs dans notre domaine d'activité. Vu la succès de notre site, nous avons (très) rapidement fait peur à divers concurrents sur internet qui se sont empressés de vaguement reproduire quelques concept et idées de notre site sur les leurs. Jusqu'à là rien d'alarmant, ni d'illégal. Seulement il y a quelques jours, un de nos concurrent a été beaucoup plus loin et a littéralement copié des pages entières de texte sur notre site (une dizaine). Une image que nous avions conçu a également été copiée. Cette personne s'est contentée de modifier le nom de l'entreprise dans les textes, les références produits et les liens hypertextes. Le texte est identique, un lien vers notre site a même été "oublié" dans une de ses pages... Une concurrence qui jusqu'à là n'était que "pas très habile" deviens carrément insupportable et dépasse les limites. Nous souhaitons, au delà de voir la situation se résoudre par le retrait de nos textes sur leur site, marquer le coup pour que ça ne se reproduise plus. Quels sont nos recours ? Notre entreprise (créé il y a un an) n'a pas beaucoup de moyens... Quel serait le coup d'éventuelles poursuites ? Etant novice dans ce type d'affaire, merci d'être le plus précis possible de vos réponses.